

# SEANCE DU 18 OCTOBRE 2010

L'an deux mil dix, le dix-huit octobre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, le 11/10/2010, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Thierry BRUNET, Maire.

Etaient présents : Mrs BRUNET, MONTIER, DOREAU, Mme CHAVIGNY, Mr MASSÉ, Mme GUÉRIN Isabelle, Mrs DURAND, GRENAT, AVOLIO, MAURICE formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mmes GUERIN Magali, CHEVALIER, Mr VANDENDORPE.

Monsieur MASSÉ David est élu secrétaire.

\*\*\*\*\*

## 1 – REHABILITATION DE LOGEMENTS LOCATIFS

Note de synthèse présentée par Mr Guy Montier

Dans le cadre de sa mission de conduite d'opération pour la réhabilitation de logements locatifs, le PACT d'Indre-et-Loire a mené une étude de faisabilité technique et financière pour :

1 – Bâtiment communal sis 12 rue Principale

Logement 1 Type 2	Surface 60,71 m <sup>2</sup>	Coût des travaux 42 195,41 € HT	44 516,16 € TTC
Logement 2 Type 3	Surface 68,66 m <sup>2</sup>	Coût des travaux 79 996,63 € HT	84 396,45 € TTC
Logement 3 Loft	Surface 56,73 m <sup>2</sup>	Coût des travaux 85 819,21 € HT	90 539,27 € TTC
Etude financière		Plan de financement (simulation 1)	
Coût des travaux	219 451,88 €	Subvention PALULOS	3 000,00 €
Maîtrise d'œuvre	20 848,00 €	Subvention Région	96 000,00 €
Appel d'offre...	5 697,00 €	Prêt CDC (18 ans)	146 000,00 €
		Fonds propres	996,88 €
	<b>245 996,88 €</b>		<b>245 996,88 €</b>

Plan de financement (simulation 2)	
Subvention PALULOS	3 000,00 €
Subvention Région	96 000,00 €
Subvention DGE	45 000,00 €
Prêt CDC (11 ans)	100 000,00 €
Fonds propres	1 996,88 €
	<b>245 996,88 €</b>

2 – Acquisition et réhabilitation d'un immeuble sis 7 rue Principale

Logement 1 Type 3	Surface 69,76 m <sup>2</sup>	Coût des travaux 95 725,59 € HT	100 990,49 € TTC
Logement 2 Type 2	Surface 42,60 m <sup>2</sup>	Coût des travaux 88 029,23 € HT	92 870,83 € TTC
Logement 3 Type 2	Surface 46,20 m <sup>2</sup>	Coût des travaux 82 558,38 € HT	87 099,10 € TTC
Etude financière		Plan de financement	
Coût de l'opération		Subvention P.L.U.S.	6 649,79 €
Acquisition	90 000,00 €	Subvention Région (Tx)	82 800,00 €
Travaux et divers	316 865,86 €	Subvention Région (Acq)	37 800,00 €
		Surcoût architectural	9 200,00 €
		Prêt CDC (35 ans)	205 000,00 €
		Fonds propres	65 416,07 €
	<b>406 865,86 €</b>		<b>406 865,86 €</b>

Au vu de la synthèse comparative, les membres des commissions bâtiments et urbanisme ont retenu le projet de réhabilitation du bâtiment communal sis 12 rue Principale.

## **1 - REHABILITATION de LOGEMENTS LOCATIFS Choix du bâtiment**

Dans le cadre du projet de réhabilitation de logements locatifs,  
Vu l'étude de faisabilité technique et financière présentée par le PACT d'Indre-et-Loire pour le bâtiment communal sis 12 rue Principale et pour l'immeuble sis 7 rue Principale,  
Vu la synthèse comparative (étude financière et travaux),  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
RETIENT le projet de réhabilitation du bâtiment communal sis 12, rue Principale afin d'y créer 3 logements locatifs.  
DECIDE d'engager les travaux correspondants et d'inscrire ce programme dans l'opération « Cœur de Village » au budget 2011.

### **DOSSIER AMENAGEMENT BATIMENT COMMUNAL sis 12 rue Principale DEMANDE DE SUBVENTION**

Le Conseil Municipal, dans le cadre de la réhabilitation du bâtiment communal sis 12, rue Principale afin d'y créer 3 logements locatifs :

1. Sollicitera une subvention, au taux le plus élevé possible, auprès :
  - a) de l'Etat (PALULOS)
  - b) de la Région (Cœur de Village)
2. Sollicitera, auprès de la C.D.C., un prêt complémentaire à la PALULOS
3. Décide de confier la maîtrise d'œuvre au  
PACT d'Indre-et-Loire  
303 rue Giraudeau à TOURS  
Représenté par M. JORGET, Directeur Adjoint, dûment mandaté à cet effet
4. Autorise le Maire à signer les conventions et les pièces s'y rapportant.

## **2 – AMENAGEMENT PARKING SALLE DES FETES Choix de l'entreprise**

Monsieur le Maire rend compte au Conseil Municipal de la consultation écrite concernant les travaux d'aménagement du parking de la salle des fêtes.

Monsieur le Maire informe les membres présents que les commissions bâtiments et urbanisme ont analysé les offres lors de la réunion en date du 15 octobre 2010 selon les 3 critères suivants : moyens humains, moyens techniques et offre.

Classement des entreprises (note sur 80 points)

Propositions faites :

SARL Les Artisans Paysagers Chinon	61,8
Ets Serge GRAVELEAU Ingrandes-sur-Vienne	48,3
SARL JAHAN PAYSAGES Sainte Maure	67,1
SARL H2P Jardins Marcilly-sur-Vienne	60,0

Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,  
RETIENT la proposition de la SARL JAHAN Paysages avec montant de 34 468,40 Euros Hors Taxes.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis et tous documents nécessaires à sa mise en œuvre.

DIT que les crédits sont inscrits au budget 2010 (Compte 2152 Opération 0167)

## **3 – RAPPORT ANNUEL 2009 sur le prix et la qualité du service du SIAEP MAILLÉ-DRACHÉ-NOUATRE-MARCILLY**

Monsieur le Maire présente aux membres présents le rapport annuel 2009 du service de distribution publique d'eau potable transmis par le Président du SIAEP de Maillé-Draché-Nouâtre-Marcilly.

Ce rapport a pour objet de rassembler et présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2008 conformément à l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Montier, Délégué du SIAEP, précise les indicateurs techniques et financiers du service.

Le Conseil Municipal n'apporte aucune observation particulière sur le prix et la qualité du service.

#### **4- RAPPORT ANNUEL 2009 sur le prix et la qualité du service du SMICTOM du CHINONNAIS**

Monsieur le Maire présente aux membres présents le rapport annuel 2009 sur le prix et la qualité du service du SMICTOM du CHINONNAIS réalisé conformément au décret n° 2000-404 du 11 mai 2000.

Monsieur Maurice, délégué du SMICTOM, précise les indicateurs techniques et financiers du service.

Le Conseil Municipal n'apporte aucune observation particulière.

#### **5 - DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une subvention exceptionnelle pourrait être allouée à la commune par la Direction de l'Enseigne La Poste pour les travaux d'aménagement de l'Agence Postale Communale sis 25 rue Principale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

SOLLICITE auprès de la Direction de l'Enseigne La Poste Touraine Berry à Tours une subvention exceptionnelle pour terminer les travaux d'aménagement de l'Agence Postale Communale.

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

##### **Audit des installations d'éclairage public**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'audit des installations d'éclairage public de la commune réalisé par le Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire est déposé en mairie.

L'objectif du diagnostic est de fournir une approche globale de l'état du patrimoine, d'analyser les dépenses énergétiques et proposer des solutions d'économie, d'évaluer les dépenses actuelles et établir un plan général de réaménagement des ouvrages, par priorités.

Les documents fournis regroupent l'ensemble des éléments techniques à savoir :

- Mémoire technique
- Fiches individuelles de relevés techniques
- Proposition d'aménagement des installations – Estimation financière
- Plan de positionnement des foyers lumineux.

##### **Diagnostique accessibilité**

Le cabinet NERIOS, retenu par la Communauté de Communes de Sainte-Maure, a remis le rapport de synthèse concernant la mise en accessibilité des bâtiments publics et de la voirie de la commune.

Les diagnostics présentent d'importants travaux de mise en accessibilité pour tous les bâtiments.

Une rencontre est prévue le jeudi 21 octobre 2010 à Noyant de Touraine.

##### **Congrès des Maires d'Indre-et-Loire**

Monsieur le Maire convie les membres du Conseil Municipal au prochain Congrès des Maires qui se tiendra le jeudi 4 novembre 2010 au Vinci à Tours.

Inscription au secrétariat.

##### **Cérémonie du 11 Novembre**

Le Conseil Municipal arrête le programme comme suit

11 H 30 Rassemblement, Place du 8 Mai

Défilé et dépôt de gerbe au monument aux morts.

Vin d'honneur servi salle des fêtes.

Fait et délibéré les an, mois et jour susmentionnés ;

Le Secrétaire,

Le Maire,

Les membres présents,